

## REPUBLIQUE DU BURUNDI

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

OFFICE BURUNDAIS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (OBPE)

**PROGRAMME DE RECHERCHE, ECHANGE D'INFORMATION, SENSIBILISATION ET  
CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE**

**Atelier de sensibilisation des populations riveraines des aires protégées du Sud du  
Burundi**

En date du 25 Janvier 2022 s'est tenu dans la salle de réunion la Plage à Bururi, un atelier portant sur la sensibilisation des populations riveraines des aires protégées du Sud du Burundi et cela dans le cadre du programme de recherche, échange d'information, sensibilisation et conservation de la biodiversité.

**Etaient présent :**

.....participants étaient présents à la séance constitués du Directeur des Forêts et Représentant du Directeur Général de l'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement (OBPE), Madame e Directeur Administratif et Financier, un Professeur de l'Université du Burundi, Un représentant de la DGEREA, le Conseiller de l'administrateur de la Commune Bururi, les cadres de l'OBPE, et conseillers des chefs de zone de la commune Bururi, les représentants et membres des associations locales œuvrant dans le domaine de la protection de l'environnement, les membres du Comité National, les gestionnaires des airs protégées de la province Bururi, chefs de secteurs et éco gardes de ces APs.



*Vue d'ensemble des participants à l'atelier*

## Mots de bienvenu

L'atelier a débuté par les mots de bienvenu qui ont été prononcés par le Conseiller et Représentant du Gouverneur de la province Bururi. Ainsi, il a souhaité une cordiale bienvenue aux participants tout en adressant ses vifs remerciements à l'OBPE ayant organisé cette activité si capitale pour la préservation de la biodiversité des Aires Protégées du Sud du Burundi et particulièrement celle de la Réserve Naturelle Forestière de Bururi. Pour finir, il a souhaité aux participants de l'atelier de passer un moment agréable en cette province.

### *Mot de bienvenue du Conseiller du Gouverneur*



## Mots d'ouverture

Le mot d'ouverture a été prononcé par le Directeur des Forêts qui avait représenté par le Directeur Général de l'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement (OBPE). Il a débuté par souhaiter aux participants les meilleurs vœux pour cette année 2022 et les remercier pour avoir momentanément interrompu leurs occupations de tous les jours pour répondre à l'invitation de participer à cet atelier. Il a ajouté que l'objectif de cette atelier était de déclencher un changement d'attitudes aux populations et administratifs riveraines des aires protégées du Sud du Burundi, particulièrement la Réserve naturelle Forestière de Bururi afin d'adopter des options appropriées pour la protection et la bonne gestion de nos aires protégées.



### *Mot d'ouverture du Représentant du DG de l'OBPE*

A titre introductif, il expliqué que les aires protégées offrent plusieurs services essentiels au bien-être de populations riveraines et au développement économique à travers la production de ressources alimentaires, la bonne santé et l'écotourisme basé sur les services écosystémiques des Aires Protégées. Il sera alors question de donner des renseignements et des éclaircissements qui inspirent aux acteurs clés de prendre des mesures et des décisions nécessaires pour la protection des aires protégées du Sud du Burundi en tirant profit des services qu'ils rendent à l'homme.

Il a signalé que l'écotourisme est un secteur d'activité qui connaît une croissance continue depuis à peu près deux décennies. Il devient aujourd'hui une petite niche de marché à grand potentiel. Tout cela ne peut pas être possible si nos aires protégées ne sont pas bien gérées et protégées pour à leur tour nous procurer des services essentiels pour notre survie.

Il a ajouté que les présentations qui allaient être suivi au cours de cet atelier concernaient la place de perceptions des parties prenantes dans la réussite des mesures de gestion des aires protégées au Burundi, la dynamique des habitats et les services Ecosystémiques dans les aires protégées du Burundi.

Il a atterri en rappelant que les contributions de tous les participants à l'atelier étaient d'une grande nécessité et il les a invité à s'impliquer pour contribuer à la sauvegarde et protection de nos aires protégées et utiliser d'une façon durable les biens et services qu'ils nous offrent.

Enfin, il a remercié tous les participants ayant répondu présents à l'invitation, les partenaires, particulièrement l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique, et les collaborateurs qui ne cessent d'appuyer l'OBPE dans sa mission de veiller à la à la gestion durable des Aires Protégées et la biodiversité qu'elles abritent.

Après ces mots d'ouverture, ont suivi les différentes présentations. La première présentation faite par Dr André NDUWIMANA portait sur le thème : «**Place des perceptions des parties prenantes dans la réussite des mesures de Gestion des Aires Protégées du Burundi**»

Au début de cette présentation, le présentateur a expliqué qu'il y a un peu plus de deux millions d'années, l'homme a pu se multiplier et s'imposer comme espèce dominante de la nature aux dépens de laquelle elle se développait. Par conséquent, il a été constaté que le monde est confronté à une forte dégradation des écosystèmes naturels et de la biodiversité. Ainsi, la conservation est devenue dès lors plus qu'une nécessité.

Le présentateur a par la suite passé en revue l'évolution des différentes approches adoptées pour protéger les écosystèmes et leur biodiversité.



*Présentation par Dr André NDUWIMANA*

Il a souligné que c'est la **conservation traditionnelle** qui a commencé. Cette approche est assurée à l'aide des croyances, interdictions, donc la pratique de préservation et d'interdiction d'accès à certains espaces ou de leur classement en domaines impériaux n'est pas de date récente pour certaines civilisations. Ensuite, a suivi la **Protection intégrale (protection, préservation)** qui consistait en la création de zones naturelles protégées exclusives où les populations locales étaient considérées comme une menace directe pour le maintien de la nature. Après, est venu l'approche **Conservation** qui n'est plus de laisser faire la nature sans intervention de l'homme mais c'est celle de gestion rationnelle des ressources naturelles. Ainsi, les acteurs concernés par cette forme de gestion sont l'Etat, Organisme de protection, les ONGs de conservation (et parfois les scientifiques). Malheureusement, malgré ces diverses approches entreprises pour la sauvegarde de la biodiversité, il a été constaté une fragmentation des habitats et une érosion continuelle de la biodiversité. Cette situation était due au fait que les populations occupant les aires protégées ont toujours manifesté des sentiments d'injustice et incompréhensions, de révoltes et de comportements prédateurs liés à un très fort sentiment de confiscation de leurs ressources. Par conséquent, les espaces protégés font objet de multiples convoitises de la part des braconniers, des défricheurs et autres utilisateurs illégaux. Mais aussi, des conflits homme-faune se développent à leur périphérie et l'Etat n'a pas les moyens d'indemniser les victimes.

Suite à cette inefficacité de gestion rationnelle des ressources des espaces protégées, une autre approche a vu le jour : **La gestion participative**. Cette approche est apparue suite au fait qu'il a été vite apparu que les approches antérieures qui excluaient les populations locales n'allaient pas conduire à la conservation effective des aires protégées. Elle est basée sur la gestion des aires protégées en prenant en considération des différentes parties prenantes dont la population locale. Toutefois, cette approche n'a pas stoppé jusqu'aujourd'hui l'érosion de la biodiversité à cause du décalage entre les grands principes et les conditions matérielles de création et de gestion des espaces protégés.

Par suite, le présentateur a présenté les résultats d'une étude portant sur le thème : **La place des perceptions des parties prenantes**. En effet, cette étude a été effectuée après avoir constaté que



les différentes parties prenantes ont des objectifs, perceptions et intérêts divergents difficiles à concilier pour arriver à une gestion durable des aires protégées. Ses objectifs étaient de montrer que l'efficacité des mesures de conservation dépend de leur appropriation par toutes les parties prenantes, et qu'il n'y a pas d'appropriation sans la prise en compte des perceptions que ces acteurs ont du milieu naturel.

Comme résultats, il a été trouvé que les perceptions du milieu naturel burundais par les burundais ont varié dans le temps : d'un milieu hostile à la vie à un milieu attractif pour le développement. Ainsi, il a suivi des encouragements de la population pour désengorger les régions peuplées pour migrer vers des régions du pays où les ressources foncières et naturelles étaient encore en abondance. Cette situation a conduit par après à des migrations spontanées vers les provinces périphériques avec des taux d'accroissement très élevés de la population par rapport aux provinces du centre qui sont les premiers foyers de peuplements. Cela s'est soldé par conséquent en une consommation irrationnelle des ressources naturelles et la dégradation des aires protégées de ces régions. En guise d'illustration, il a présenté les résultats d'une étude mettant en évidence une dégradation sans précédent du Paysage de la Malagarazi traversant les communes Kayogoro, Bukemba, Giharo. Cette situation serait liée à différents facteurs y compris les moindres perceptions des biens et services écosystémiques découlant de la protection de la biodiversité de ce paysage. Les agents de la SOSUMO préféreraient que ce milieu soit affecté pour l'extension de la Sucrerie, les populations locales ne prônent que pour l'exploitation des différentes ressources d'où leurs actions comme le braconnage, le défrichement culturel, le pâturage, etc.

Enfin, le présentateur a conclu en rappelant que des approches de conservation de la nature ont évolué avec le temps mais que des lacunes subsistent au niveau de l'efficacité des outils mis en place. Mais aussi, il a souligné que les perceptions des acteurs varient en fonction de leurs intérêts divergents dont il faut tenir en compte pour l'efficacité de la conservation.

La deuxième présentation, faite par Mr MASABO Onesphore, portait sur le thème : «**Suivi de la dynamique des habitats et de la biodiversité au Burundi**».



***Présentation par Mr MASABO  
Onesphore***

Le présentateur a débuté en signalant que le suivi dans ce cadre de mise en œuvre de l'Objectif national 13 correspondant aux objectifs d'Aichi 5 et 12 qui préconise la mise en place d'un système de monitoring de la dynamique de la biodiversité nationale est en place et fonctionnel pour suivre l'état et les tendances des habitats, des populations et des espèces.

Il a expliqué que les observations sur terrain et des résultats d'analyse des données collectées permettent :

- identifier et à déterminer le stock des ressources existant pour une bonne utilisation et gestion durable ;
- à identifier les actions alternatives pour les ressources jugées menacées ou surexploitées et dont les communautés ont besoins ;
- à prévenir les conflits entre les communautés et les animaux d'une part gestionnaires des écosystèmes protégées d'autre part ;
- à prévenir les conflits entre les communautés et les animaux d'une part gestionnaires des écosystèmes protégées d'autre part ;
- de relever les menaces potentielles des aires protégées ;
- d'adapter constamment la base de données ;

- de mener des recherches et de contribuer à l'éducation.

Il a signalé que les menaces observées sont la coupe d'herbes pour le fourrage du bétail, la paille pour les maisons et les cultures tels les caféiers, la recherche du bois et la coupe du *Phragmites* et du bambou pour divers services, le problème des espèces invasives tels que le *Lantana Camara* et *Cassitha filiformis*, les feux très répétitifs et le dépassement des limites notamment par l'extension de la cimetièrre de Mpanda et par les défrichements cultureux, etc, et ces menaces entraînent la dégradation des habitats et la perte de la biodiversité.

Il a ajouté que pour une meilleure compréhension de la dynamique des habitats et de la biodiversité, des recherches scientifiques sont menées dans le cadre des mémoires préparés à l'Université du Burundi en collaboration avec les institutions partenaires du Nord. Ainsi, 11 études de référence ont été déjà produites mais également l'herbarium est constamment enrichi en échantillons.

Le travail de suivi de la dynamique des habitats renforce les capacités du personnel en rapport avec les connaissances des espèces et le suivi de la biodiversité. Il appui à la surveillance et augmente la puissance de travail des agents sur terrain. Il permet de mener des observations et de collecter des informations sur les fiches préétablies.

Il a conclu en disant que les données collectées sont enregistrées dans une base de données constamment actualisées. Les résultats d'exploitation de ces données permettent d'établir les changements temporels sur les habitats et leur évolution (progressive/régressive). Ces résultats pourront servir d'éclaircissements et d'indications nécessaires aux décideurs afin qu'ils prennent des mesures appropriées pour une gestion efficace et durable de nos Parcs. Les échantillons des espèces végétales enrichissent l'herbarium de l'OBPE. Ils constituent des éléments important pour la recherche et l'éducation.

Et en perspectives, il a signalé que le suivi de la dynamique des habitats ne concernent que les trois Parcs Nationaux du Burundi, dans l'avenir l'OBPE compte étendre son champs d'action sur les autres aires protégées notamment les aires protégées du sud dont la gestion observe un soutien remarquable des administratives à la base pour la sauvegarde de ces écosystèmes important pour le bien être des communautés locales et lointaines.

La troisième présentation faite par Mr Longin NDAYIKEZA portait sur le thème : **«La biodiversité et les Services écosystémiques (SE) dans les Aires Protégées du Burundi»**.



**Troisième présentation par Mr Longin  
NDAYIKEZA**

Lors de cette présentation, la biodiversité a été défini sous ses trois niveaux notamment la biodiversité écosystémique, la biodiversité spécifique ou biodiversité des espèces et enfin la biodiversité génétique. Egalement, il a été signalé que l'homme est au centre de cette biodiversité qui à la fois peut décider de la sauvegarder ou de la détruire. Dans le cas où l'homme détruit les écosystèmes, grâce au changement d'utilisation des sols, il s'est avéré que leur restauration est souvent coûteuse et parfois impossible?

Il a été expliqué aussi que les biens et services sont indispensables à la durabilité de notre bien-être, ainsi qu'au développement économique et social futur. Et que cela se traduisait par leurs différentes fonctions qu'elles assurent à savoir celle de régulation, d'approvisionnement, de soutien et culturelle.

Il a ajouté que détruire la biodiversité c'est se priver de ces services qui en découlent. Et une fois que l'homme détruira toute la biodiversité pour ses intérêts économiques, il s'apercevra que l'argent ne lui servira en rien étant donné que les différents biens et services écosystémiques n'existeront plus.

Pour clôturer sa présentation, il a appelé tous les participants de s'impliquer pour une gestion durable de la biodiversité des aires protégées du Sud et spécialement celle de la Réserve Naturelle Forestière de Bururi.

Après ces différentes présentations, des questions suivantes ont été posées par les participants :

- Y'aurait-il pas moyens d'augmenter l'effectif du personnel de gestion de ces aires protégées en y faisant participer ceux qui sont impliqués dans les différentes infractions notamment les braconniers, les pêcheurs ;
- Pour le Paysage Protégé de Malagarazi, il a été demandé son sort après avoir été informé sa fragmentation accrue qui pourrait évoluerait en sa disparition si rien n'est fait.
- Comme les animaux de la Réserve Naturelle Forestière de Bururi ne peuvent pas quitter le milieu pour aller dans d'autres milieux, il n'y a pas risque de consanguinité en cas de reproduction entre les membres d'un même groupe ?



***Différentes interventions par rapport aux deux présentations sur le Protocole de Nagoya***

Par rapport à toutes ces questions, différentes interventions ont eu lieu afin de les répondre. Premièrement, il a été répondu que l'effectif insuffisant du personnel de gestion des APs du Sud est un problème partagé pour presque toutes les APs du Burundi et que cela devrait être proposé aux décideurs pour y remédier. Quant à l'état très dégradé de la biodiversité du Paysage Protégé de Malagarazi et de la disparition d'une grande partie de ce milieu protégé, il a été répondu que l'Etat devrait arrêter d'octroyer des terres de ce milieu en faveur de l'extension de la sucrerie SOSUMO et que la partie restante devrait être protégée pour sauvegarder la biodiversité dont elle abrite. Et enfin quant à la question du risque de consanguinité des chimpanzés de la Réserve Naturelle Forestière de Bururi, il a été répondu qu'un corridor joignant la Réserve Naturelle Forestière de Bururi et le massif montagneux Kibimbi-Inanzerwe pourrait être établi pour



permettre aux différents groupes de chimpanzés de ces deux milieux de se côtoyer et se reproduire.

Après avoir répondu à toutes ces questions, des travaux en groupes ont suivis pour que des participants formulent des recommandations.



*Restitution des recommandations issues des travaux en groupe*

Ainsi des recommandations suivantes ont été formulées :

- Appuyer les projets de développement des communautés locales et surtout les projets de restauration des écosystèmes de la Réserve Naturelle Forestière de Bururi avec les espèces qui les constituent ;
- Augmenter l'effectif du personnel pour assurer la surveillance de l'intégralité de l'étendue des APs ;
- Mettre en place un service vétérinaire pour le suivi de la santé de la faune notamment les chimpanzés constituant les valeurs touristiques de cette APs ;
- Mener les recherches pour une amélioration des connaissances et le suivi de la biodiversité de cette AP ;
- Mettre en place des pépinières des espèces fruitières pour l'alimentation des espèces fauniques notamment les primates de cette Réserve Naturelle Forestière de Bururi ;
- Donner aux communautés locales le bétail pour bénéficier du fumier organique pour ne plus collecter de la litière à l'intérieur de l'AP ;
- Donner à la population riveraine les semences des espèces de l'AP pour les domestiquer dans leur champs ;
- Appuyer les peuples autochtones pour éviter leur introduction dans cette Réserve Naturelle Forestière de Bururi ;
- Etablir un corridor joignant la Réserve Naturelle Forestière de Bururi et le massif montagneux Kibimbi-Inanzerwe pour permettre aux différents groupes de chimpanzés de ces deux milieux de se côtoyer et se reproduire entre eux et éviter ainsi le risque de consanguinité.

- Indemniser ceux qui subissent le dépassement des animaux de l'APs qui dévastent leurs champs ;
- Multiplier les sensibilisations des différents acteurs et particulièrement les communautés locales sur la biodiversité de cette AP et sur son importance.

Les participants se sont engagés à contribuer à la sauvegarde de leur biodiversité des APs :

- En s'impliquant dans les activités organisées dans les APs faisant participer la population ;
- En collaborant avec les gestionnaires et les informant en cas d'infraction constatée ;
- Prendre conscience de l'importance de la biodiversité et éduquer les autres à sa gestion durable.
- Sensibiliser les membres de nos associations sur l'importance de la biodiversité et sa gestion durable ;
- En s'impliquant en tant qu'agent de la police chargée de la protection civile pour sensibiliser la population sur les feux de brousse et leurs impacts négatifs ;
- Sensibiliser la jeunesse sur l'importance de la biodiversité et sa gestion durable.

Le rapporteur

Mbarushimana Didier

Consultant du CHM-Burundi





## Liste des participants à la séance

REPUBLIQUE DU BURUNDI  
MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

OFFICE BURUNDAIS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (OBPE)

Projet « CHM-OBPE » du Programme de recherche, d'échange d'information, de sensibilisation et de conservation de la biodiversité au Burundi.

Liste des participants de l'atelier de sensibilisation des populations riveraines aires protégées du sud du Burundi (Rumonge - Bururi) du 24 au 25/1/2022

BURURI 25/1/2022

N°	Nom et prénom	Institution et provenance	Téléphone ou E-mail	Signature
1	NDAYIREZA Longoni	OBPE	79865612	
2	MASAGO Onesphore	OBPE	79683311	
3	MBARUSHIMANA Didier	CHM/OBPE	79352596	
4	NDIKURIYO Chrysogone	Commune Bururi	79586315	
5	NDAYIKEMA Juvent	COMMUNE DU RUMONGE	79582716	
6	NDATUNGIRANA Berchman	OBPE	69177962	
7	Ndayishimiye Remildo	OBPE/BECC	68157233 75510872	

REPUBLIQUE DU BURUNDI  
MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

OFFICE BURUNDAIS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (OBPE)

Projet « CHM-OBPE » du Programme de recherche, d'échange d'information, de sensibilisation et de conservation de la biodiversité au Burundi.

Liste des participants de l'atelier de sensibilisation des populations riveraines aires protégées du sud du Burundi (Rumonge - Bururi) du 24 au 25/1/2022

BURURI 25/1/2022

N°	Nom et prénom	Institution et provenance	Téléphone ou E-mail	Signature
1	Ndayishimiye Benoît	OBPE / Bururi	72076590	
2	NDAYISHIMIYE DONAVINE	OBPE / Bururi	71199788	
3	Ndayishimiye Adette	Kiganda Bururi As. Rutanzimbore Rutanda		
4	Ndayishimiye G. alalioze	As. Rutanzimbore Rutanda	62758821	
5	Ndayishimiye Martin	OBPE / Bururi	76030455	
6	BUKURU Léonidas	ABP / Bururi	79931452	
7	NDAYIRASIRE Emmanuel	OBPE / Bururi	79525550	
8	NDAYAYEZU Gérard	OBPE / Gitega	69441944	
9	NSABENDA Mathias	OBPE / Bujumbura	79854684	

**REPUBLIQUE DU BURUNDI**  
**MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE**

**OFFICE BURUNDAIS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (OBPE)**

**Projet « CHM-OBPE » du Programme de recherche, d'échange d'information, de sensibilisation et de conservation de la biodiversité au Burundi.**

Liste des participants de l'atelier de sensibilisation des populations riveraines aires protégées du sud du Burundi (Rumonge -Bururi) du 24 au 25/1/2022

BURURI 25/1/2022

N°	Nom et prénom	Institution et provenance	Téléphone ou E-mail	Signature
1.	UWIIMANA ISMAEL	OBPE	68303277	
2.	JEEEMANI SIMIZINKAYO	OBPE	68482350	
3.	NDIHOKURWAYO FRANCIS	OBPE	79208293	
4.	NDAYISENGA Conalie	BURURI	69705121	
5.	NILEYE Paul face	OBPE GITEGA	69214595	
6.	NGAZERATSA Philémon	OBPE RUMONGE	62455108	
7.	UGENDA KUMANA Spés-Canis	BURURI	71350768	
8.	RURIBIRIYE Spés	BURURI	71082385	
9.	NDUWAYO Floride	RUMONGE	79991657	

**REPUBLIQUE DU BURUNDI**  
**MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE**

**OFFICE BURUNDAIS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (OBPE)**

**Projet « CHM-OBPE » du Programme de recherche, d'échange d'information, de sensibilisation et de conservation de la biodiversité au Burundi.**

Liste des participants de l'atelier de sensibilisation des populations riveraines aires protégées du sud du Burundi (Rumonge -Bururi) du 24 au 25/1/2022

N°	Nom et prénom	Institution et provenance	Téléphone ou E-mail	Signature
1.	MUKESHIMANA Audace	Conseiller chargé des questions politiques et administratives et sociales Cobonjoural RUMONGE	69696202 / 79322202	
2.	NIBITAN GA Samuel	OBPE/ GITEGA	68238181 ni bitangasamugomwizim	
3.	UMUKORA Telchior	OBPE Rumonge	79908035 muvamukwizim	
4.	Pascal NYOMWUNGERO	chef de collège Kanyembe	69712400 / 79416789	
5.	KAMABIZA surucine	secrétaire D.G	790981471	
6.	NTAKARUTAZA Olandine	Secrétaire A-F	79526885	
7.	MUKARUGAMBA esphranie	Secr- D-G OBPE	79303668	
8.	HARERIMANA Léocadie	Secrétaire OBPE	79334093	



REPUBLIQUE DU BURUNDI  
MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

OFFICE BURUNDAIS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (OBPE)

Projet « CHM-OBPE » du Programme de recherche, d'échange d'information, de sensibilisation et de conservation de la biodiversité au Burundi.

Liste des participants de l'atelier de sensibilisation des populations riveraines aires protégées du sud du Burundi (Rumonge -Bururi) du 24 au 25/1/2022

BURURI 25/1/2022

N°	Nom et prénom	Institution et provenance	Téléphone ou E-mail	Signature
1	MANIRAXIZA Odette	OBPE / BUJUMBURA	79361922	
2	NTINAMPEHA E.N.C	OBPE / Bururi	68-905 391	
3	NDAYISHIMISE EVELINE	ice gaza umukuru w'ishirahamwe		
4	Habizumuka mor Desiokratte	Pr dukingira sili		
5	NIZIMBERE Apherase	Presidente w'ishirahamwe bukuri ibidukuru	72018538	
6	Dusenge Alène	President w'ishirahamwe Tuburungabungu ibidukuru	69 717 683	
7	NDAYIKENBUKUYE Gene	Vice- Collège MURAGE	61744393	
8	KANEZA Belyse	OBPE / Bujumbura	79577867	
9	Alphonse FOFU	OBPE / Bujumbura	68642915	

REPUBLIQUE DU BURUNDI  
MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

OFFICE BURUNDAIS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (OBPE)

Projet « CHM-OBPE » du Programme de recherche, d'échange d'information, de sensibilisation et de conservation de la biodiversité au Burundi.

Liste des participants de l'atelier de sensibilisation des populations riveraines aires protégées du sud du Burundi (Rumonge -Bururi) du 24 au 25/1/2022

BURURI 25/1/2022

N°	Nom et prénom	Institution et provenance	Téléphone ou E-mail	Signature
1	NISHISHIKARE Jérôme	OBPE/RNF Bururi	79310474 / ourshijerome@gmail.com	
2	ICITEGETSE Danaïde	OBPE	79851594	
3	MIYURAHWE Glorioso	BPEPE BURURI	68703672 / miyurabw@icm.gov.bw@gmail.com	
4	NIBITANGA Samuel	OBPE / AITEZA	69238181 / nibitangasam@gmail.com	
5	NSAVYI MANA Aaron	President de l'association P. AKAHARO KUBURUKIJE	61566677 / 71808169	
6	KARENDA Emphare	Umukuru w'ishirahamwe HPI	69942404 / 72042420	
7	NDAYISHIMISE ALEXIS	umukuru w'ishirahamwe	69588888 / 77132430	
8	INDUWEMARA Grace	Umukuru w'ishirahamwe	79267529 / 68660696	
9	NYANAWI Portien	Umukuru w'ishirahamwe	79296619 - - -	







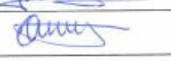


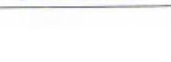
REPUBLIQUE DU BURUNDI  
 MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

**OFFICE BURUNDAIS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (OBPE)**

**Projet « CHM-OBPE » du Programme de recherche, d'échange d'information, de sensibilisation et de conservation de la biodiversité au Burundi.**

Liste des participants de l'atelier de sensibilisation des populations riveraines aires protégées du sud du Burundi  
 (Rumonge -Bururi) du 24 au 25/1/2022

BURURI 25/1/2022

N°	Nom et prénom	Institution et provenance	Téléphone ou E-mail	Signature
1	BUTOZI Léonard	DGEREA	butozileo14@gmail.com 69336951	
2	NIZOMWUNGERE Rénovat	OBPE	79499550	
3	OKA NIZIZIGIRA J. Claude	Civile Coord. Prov. Protection	brigitteokaj.claude@gmail.com 62075459	
4	KIBIGIWA Stéphanie	Chef de zone Bururi	7366670	
5	USHIMIRIMANA Sylvain	Association MISHUKI FOKA- NORWA/IBURUNDI SE	62234373	
6	MINANI Oreste	Association AUSHIGIKIRE AMASHAMBA	69725422	
7	NDYONKURU Patrice	A200 Coalition Twitezimbere	6741272	
8	NDUWIMANA Désiré	Pisteurs des chimpanzés	79113886	
9	NDAYIKURUKIYE Jean-Marie	pisteurs des chimpanzés	72490969	